

UN NUMERO 10 G.

LE

# PEUPLE SOUVERAIN

## JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à LYON, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et C<sup>ie</sup>, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

Le Peuple Souverain paraît tous les jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du PEUPLE SOUVERAIN, doit être adressé franco au Directeur-Gérant.

Prix de l'Abonnement:

	Trois mois.	Six mois.	Un an.
LYON,	8 fr. 50 c.	16 fr.	30 fr.
DÉPARTEMENTS, 12		22	40

Annonces, 25 c.—Réclames, 40 c.

### Sommaire.

Réflexions sur l'Italie. — Elections municipales: liste des candidats du parti démocratique. — Nouvelles importantes d'Italie: prise de Peschiera; victoire des Piémontais; manifestation républicaine à Milan. — Actes officiels: amnistie pour les gardes nationaux condamnés jusqu'à ce jour. — Correspondance particulière du Peuple Souverain: affaire Emile Thomas; lettre du ministre de Danemark au gouvernement. — Séance de l'Assemblée: discussion sur la demande d'arrestation du citoyen Louis Blanc. — Chronique locale. — Nouvelles de l'Algérie. — Nouvelles étrangères: Espagne, Angleterre et Allemagne. — Faits divers. — Situation financière. — Les cumulards. — Un club de femmes. — Feuilleton: événements du 13 mai, racontés par un républicain.

### Lyon, 4 Juin 1848.

#### VIVE L'ITALIE!

Vive l'Italie! Vive l'armée libératrice! Tel est le cri reproduit par toutes les feuilles italiennes que nous a apportées le dernier courrier. Peschiera est au pouvoir des troupes piémontaises. Nous donnons ci-dessous le détail des événements qui ont amené la reddition de cette place importante. Il est à peu près certain maintenant que Charles-Albert sera proclamé roi d'Italie; c'est, à ce qu'il paraît, le vœu de l'immense majorité de la péninsule. Quant à l'annexion de la Lombardie au Piémont elle peut être considérée comme un fait accompli. Après la prise de Mantoue, dernière position occupée par les Autrichiens, la Lombardie libre et reconnaissante offrira la couronne de fer à son libérateur.

Le pays n'est pas mûr pour la république; une démonstration du parti républicain, dirigée par Luigi, son chef le plus influent, a eu lieu le 28 mai à Milan, sous le palais du gouvernement provisoire. Elle a été sans résultat; la garde nationale a dissipé les rassemblements. Nous respectons les nationalités, comme nous voulons qu'on respecte la nôtre. Libre à l'Italie de se donner un maître; mais nous lui prédisons qu'avant quelques années elle se repentira d'avoir confié son sort à un roi, et tôt ou tard une nouvelle révolution deviendra nécessaire.

Que les destinées de nos voisins s'accomplissent; les premiers rayons de la liberté, qu'ils ne feront qu'entre-

### FEUILLETON.

#### Relation des événements du 13 mai.

On a publié plusieurs relations des événements du 13 mai. Beaucoup de récits contradictoires ont été répandus dans le public.

Nous empruntons, aujourd'hui, au Représentant du Peuple, une relation donnée par un des témoins oculaires de cette journée extraordinaire. Il résulte de la version du citoyen Danduran, que cette journée n'a point été le résultat d'un complot, que la manifestation en faveur de la Pologne était sérieuse, et qu'un concours inouï de circonstances a seul entraîné la plupart des actes de cette scène que nous connaissons.

Voici cette relation, empreinte d'un caractère évident d'impartialité et de vérité:

« Tant de mensonges ont été insérés dans les journaux à propos de la manifestation du 13, tant de provocations et d'injures sont adressées, chaque jour, aux hommes qui, directement ou indirectement, ont figuré dans ce regrettable événement, qu'il est désormais du devoir de tout homme de cœur de rompre le silence. Et d'ailleurs, quand des citoyens intègres, des démocrates au patriotisme ardent, sont retenus dans les cachots; quand une réaction en délire met tout en œuvre pour aggraver le sort de ces sincères amis de la République, pour perdre la République elle-même, le devoir que je remplis ici n'en devient-il pas d'autant plus impérieux, d'autant plus sacré? Je dirai donc la vérité tout entière; je la dirai sans forfanterie, sans ménagement. Ma position de vice-président du comité centralisateur m'a fait participer très-activement à tout ce qui a été précédé la manifestation, comme à la manifestation elle-même; je suis donc, plus que personne, en mesure d'éclairer et de fixer l'opinion publique.

« Vers le 9 ou 10 mai, le bureau du comité centralisateur annonça aux délégués des clubs qu'une manifestation en faveur de la Pologne, aurait lieu le samedi 13 courant. Mais, à tort ou à raison, le bruit s'était répandu que le maire de Paris voulait nous escamoter

voir, dessillèrent leurs yeux et ils reconnurent que nos conseils étaient justes et vrais. Pour nous, pendant qu'ils crieront vive l'Italie, nous ne cesserons de répéter: Vive la France! Vive la République démocratique! Que Dieu protège le monde!

#### ELECTIONS MUNICIPALES DE LYON.

Le club Central démocratique vient d'adresser aux électeurs une circulaire que nous reproduisons ci-dessous avec la liste définitive des candidats qu'il propose au choix des patriotes. Nous aurions désiré que tous les choix du club Central se fussent portés sur des membres du comité municipal; il n'en est pas ainsi. Cependant vingt-trois de ces citoyens figurent sur ces listes; c'est déjà une forte majorité. Les républicains doivent s'unir: c'est l'union qui leur procurera la victoire. Ainsi faisons taire un instant nos sympathies personnelles dans l'intérêt de la cause commune, et rallions-nous tous franchement à cette liste.

Nous devons ajouter un mot aux électeurs: il n'est pas nécessaire de porter quatre candidats sur son bulletin. Si un candidat ne convient pas, il ne faut pas pour cela rejeter la liste; on efface le nom et l'on en porte un autre, ou bien on en a un de moins sur son bulletin, ce qui peut se faire.

Tous les citoyens présentés par le club Central sont des républicains éprouvés, et l'on peut en toute confiance les nommer. Si cependant on voulait à certains noms en substituer d'autres, nous engageons nos amis à les prendre parmi le comité exécutif de l'Hôtel-de-Ville.

Voici la proclamation du club Central:

« Citoyens travailleurs, nos frères,  
« Les magistrats qui ont administré notre cité depuis l'avènement de la République jusqu'à ce jour, vont terminer leur tâche. Appelés à jouir de nos droits, nous devons par notre vote assurer le triomphe des principes proclamés par notre glorieuse révolution.

« Frères, unissons nous, et prouvons que le peuple a su puiser dans l'enseignement du passé des garanties de son avenir. Pour atteindre ce but, il est de la plus haute importance que nous confiions cette noble mission à des citoyens dignes de toute notre confiance, ca-

cette manifestation populaire en y conviant, secrètement, la garde nationale; le vendredi, à la dernière heure, il fut convenu que notre projet ne serait mis à exécution que le lundi suivant. Huber laissa à mes soins de faire connaître cet ajournement par la voie des journaux et des affiches, et je m'acquittai de ce devoir.

« Une adresse devait être présentée à l'Assemblée constituante; ou nomma une commission dont je fis partie. Trois projets d'adresse furent présentés; le mien fut repoussé, on le trouvait trop vigoureux. Je cite textuellement les mots qui me valurent ce petit échec:

« Citoyens représentants,  
« Les corporations des clubs démocratiques de la capitale expriment le vœu que nos armées interviennent immédiatement en faveur de la Pologne.  
« Ce vœu, quoique formel, ne vous semblera pas, citoyens, une atteinte à votre initiative, à votre dignité; mais vous ne l'envisagerez pas non plus comme une manifestation stérile, etc., etc.

« Citoyens représentants, la démocratie française est trop jalouse de son honneur, de l'honneur national, pour se faire la complice de la politique égoïste et imprévoyante du gouvernement provisoire, etc.»  
« Ces quelques phrases, même isolées de la raison logique qui les amenait, ne sembleront pas, je pense, très-attentives à la dignité de l'Assemblée nationale, ni à la dignité de la commission exécutive; et cependant on préférera à mon projet quelque chose de verbeux qui n'avait qu'un seul mérite, celui de ne rien dire ou à peu près. On voit par là quelles étaient les dispositions du comité et des délégués des clubs.

« Mais quelque chose de plus significatif encore: le 13, à dix heures du soir, il y eut une réunion générale aux Tuileries, dans la salle de l'Orangerie, pour arrêter définitivement l'ordre de la manifestation. Dans cette séance, un membre, je ne sais lequel, exprima la crainte que nous ne fussions attaqués par les réactionnaires, et il demanda s'il ne serait pas prudent de s'armer ostensiblement. Aussitôt les clameurs ardentes, universelles, assaillirent les malheureux orateurs. Huber entra dans une fureur telle que nos efforts furent impuissants à le

calmer, et qu'il partit, laissant la réunion dans le plus grand désordre, et menaçant de contremander la manifestation si quelqu'un essayait de lui faire perdre son caractère essentiellement pacifique.

« Dès neuf heures du matin, le lundi 13, j'étais rendu à la Bastille, lieu fixé pour notre réunion. Les clubs arrivèrent lentement, et, lorsque le moment de se mettre en marche fut venu, pour la première fois, ce jour-là je rencontrais Huber. Nous nous plaçâmes naturellement lui et moi, à la tête du cortège, c'est-à-dire immédiatement après le groupe des bannières et des drapeaux.

« Lorsque nous arrivâmes à la hauteur du Château-d'Eau, Huber me demanda l'adresse que nous devions présenter à l'Assemblée nationale. Cette adresse n'avait jamais été entre mes mains, et le vice-président qui s'était chargé de la transcrire ne se trouvait point parmi nous. Grande fureur d'Huber contre les membres du bureau absents! Je proposai à notre président de rédiger quelques mots à la hâte; un délégué offrit de son côté un exemplaire de l'adresse du club présidé par Raspail. Nous connaissions déjà cette adresse, nous l'acceptâmes; seulement, on trouva convenable que Raspail la présentât lui-même à l'Assemblée. Nous dépêchâmes donc vers lui le délégué en question pour le prier de venir se joindre à la délégation. A l'entrée du boulevard des Capucines, Huber, Kersausie, Raspail et moi, nous trouvâmes réunis à la tête du cortège, ayant toujours les drapeaux devant nous.

« L'ordre de la manifestation était celui-ci: point de chants, deux seuls cris: Vive la République! vive la Pologne! Halle générale lorsque la tête du cortège aurait atteint l'obélisque, les cinq membres du comité centralisateur pouvant seuls se détacher pour aller présenter l'adresse à l'Assemblée nationale.

« Par un concours fortuit de circonstances malheureuses, le bon ordre, qui avait régné jusque-là dans nos rangs, cessa bientôt à la vue d'une compagnie de la garde nationale, débouchant de la rue dont l'hôtel de l'ambassade ottomane ferme l'angle, et accélérant le pas pour nous barrer le passage. La masse de ci-

ables de comprendre tous nos besoins. Ce qu'il nous faut, ce sont principalement des hommes qui vivent de notre vie, sentent nos misères, partagent nos souffrances, ce sont des hommes qui soient comme nous des travailleurs.

« Nous croyons remplir le vœu de la démocratie, en vous proposant pour les élections municipales les candidats suivants: »

#### Première section.

\* Edant, Gabriel, fabricant, membre du comité exécutif.  
Chavent, ouvrier typographe.  
Carbonnel, tisseur, rue des Farges.  
Vindry, pêcheur.

#### Deuxième section.

Dupont, négociant, petite rue des Capucins, 2.  
\* Lentillon, Joseph, rue du Plat, 10, membre du comité.  
\* Charavay, Gabriel, libraire, membre du comité.  
\* Schmitt, Morand, rue Pizay, 15, membre du comité.

#### Troisième section.

\* Morellet, avocat, membre du comité.  
\* Morlon, Auguste, membre du comité.  
\* Barre, François, tisseur, membre du comité.  
Cautel-Baudet, ouvrier typographe.

#### Quatrième section.

\* Rivaud, Louis, médecin, membre du comité.  
\* Drivon, Fleury, tisseur, membre du comité.  
Perrier, tapissier, rue du Plat.  
Gouys, tisseur.

#### Cinquième section.

\* Castel, Louis, tailleur, membre du comité.  
\* Chaboud aîné, Etienne, membre du comité.  
\* Gros, Jean Pierre, membre du comité.  
\* Juif, François-Jules, avocat, membre du comité.

#### Sixième section.

\* Peignoux, Claude, rue Tourette, 7, membre du comité.  
\* Sézanne, lithographe, membre du comité.  
\* Murat, Blaise, membre du comité.  
Favier, tisseur, place Colbert, 5.

#### Septième section.

Greppo, commandant de la garde nationale, à Perrache.  
Ferraris, teneur de livres.  
Phister, à Perrache.  
Messener, place de la Liberté.

#### Huitième section.

\* Métrat, colonel de la 1<sup>re</sup> légion, membre du comité.

\* Grinand, Jean-Baptiste, tisseur, membre du comité.  
 \* Saunier, François-Marie, tisseur, membre du comité.  
 \* Vincent, teneur de livres, membre du comité.

**Neuvième section.**

\* Géry, Camille, négociant, membre du comité.  
 Rousset, tailleur, galerie de l'Hôtel-Dieu.  
 Blanc, André, tisseur, rue de l'Hôpital, 31.  
 Morin-Barrot, veloutier.

**Dixième section.**

\* Boudet, Auguste, membre du comité,  
 Poncet, écrivain, rue Port-Charlet.  
 Giraud, Fortuné, lithographe.

**Onzième section.**

\* Blanc, Félix, membre du comité.  
 \* Meurget, Jean, membre du comité.  
 Grillet aîné, négociant.

On lit dans une lettre d'un de nos représentants à l'assemblée nationale les lignes suivantes, qu'il adresse à un de ses amis :

« Vous auriez tort de regarder les élections communales comme secondaires, parce que les élus ne vont pas se pavaner à Paris; vous vous tromperiez, car elles sont plus importantes que celles de la chambre. Là est la base et la force de la République et de la démocratie; la commune en est le premier élément. Qu'il y ait en France 1,500 communes démocratiques, et alors peu importe que la chambre soit aristocratique. Tâchez donc de vaincre l'indifférence, et de faire comprendre toute l'importance de ces élections. »

— Par suite d'une demande adressée par des délégués du club Central au citoyen Emile Laforest, la faculté de voter avec des listes timbrées et imprimées est donnée pour les élections municipales de la ville de Lyon.

Nous engageons les citoyens électeurs de la première section à se tenir en garde contre une liste de candidats adoptée par la réaction; cette liste porte les noms suivants : de Marnas, que le gouvernement républicain a dégomme après le 24 Février, et qui doit porter rancune aux démocrates; Obitz, capitaine, ancien jnge, etc. La liste du club Central démocratique porte les citoyens Edant, Chavent, Carbonnel et Vindry.  
 (Voir le tableau ci-dessus.)

**NOUVELLES IMPORTANTES D'ITALIE.**

**Prise de Peschiera.**

Brescia, le 29 mai.

Charles-Albert a fait offrir à Radetzky de se rendre, attendu que tout moyen de résistance était devenu impossible. La proposition a été refusée, et le feu des batteries piémontaises recommença avec une nouvelle vigueur.

Milan, 31 mai, 1 heure 1/2. — A cet instant même arrive ici la nouvelle d'une brillante victoire remportée par nos troupes et de la prise de PESCHIERA.

Dans l'état d'agitation où je me trouve, il m'est impossible de vous dire la joie de toute la ville et les cris d'allégresse dont l'air retentit de toutes parts.

Notre courrier militaire n'étant pas encore arrivé, voici le fait tel qu'on l'a rapporté au gouvernement provisoire. Trente mille Autrichiens sont sortis de Vérone pour attaquer nos positions de Goïto. Une colonne

de quinze mille hommes de nos troupes les repoussa vigoureusement et parvint à les disperser. Deux régiments de cavalerie se sont mis à leur poursuite.

Notre armée était commandée par le général Bava. Le roi a pris une part active au combat et a reçu une contusion à l'oreille. Le duc de Savoie a été légèrement blessé au genou; mais ni le roi, ni son fils ne descendirent de cheval et ne quittèrent le champ de bataille.

Au même instant arriva au camp la reddition de Peschiera.

Inutile de te dire que Milan est parfaitement tranquille, et que la seule agitation qui règne ici est produite par la joie que cause cette importante victoire. On sonne toute les cloches en signe de fête.

(Correspondance de la Concordia.)

**Le Bulletin de la Guerre rend compte de cet heureux évènement dans les termes suivants :**

Goïto, 30 mai, à 7 heures 1/2 après-midi. — Trente mille Autrichiens ont attaqué nos positions de Goïto. Quinze mille des nôtres les ont complètement défaits en bataille rangée. Le général Bava commandait nos forces et donna des preuves de son courage et de son intrépidité. Le roi a eu une contusion à l'oreille; le duc de Savoie a été légèrement blessé au genou. Mais S. M. et S. A. R. restèrent à cheval. Deux régiments de cavalerie poursuivent l'ennemi.

— Peschiera est au pouvoir de nos troupes. Les efforts de l'ennemi n'ont pu empêcher ni retarder la prise de ce poste important.

Avant-hier, le maréchal Radetzky amena de Vérone et de Mantoue, par une marche nocturne, vingt à vingt-cinq mille hommes d'infanterie, une nombreuse cavalerie et de l'artillerie. La garnison ainsi renforcée fit, hier, une sortie contre les troupes toscanes qui resserraient cette forteresse sur la droite du Mincio.

Ces troupes, qui avaient plusieurs fois déjà repoussé valeureusement les sorties que l'ennemi avait tentées jusqu'alors, résistèrent pendant trois heures aux forces supérieures qui tombaient sur elles comme à l'improviste, et elles durent à la fin abandonner leurs positions. Le général Bava, avec une partie des troupes du premier corps d'armée, arriva aussitôt et sa vue subite produisit une frayeur électrique sur l'ennemi, et raffermi nos troupes. Sur l'aile opposée, nos troupes avaient le dessus! L'ennemi qui s'attendait à faire lever le siège de Peschiera, fut vigoureusement repoussé avec de fortes pertes par la quatrième division, commandée par le lieutenant-général chevalier Fédérici.

Ce matin, le roi envoya au général Bava la plus grande partie des troupes de son corps d'armée. Cette division de réserve, partie de Valeggio et Volta, s'avança vers Mantoue, et n'eut pas l'avantage de rencontrer l'ennemi qui paraît décidé à ne pas sortir de la forteresse.

S. M. avait déjà ordonné que les troupes prissent position à hauteur de Goïto, et se disposait à les faire retourner à son quartier-général de Valeggio, quand il entendit le bruit du canon, et la bataille commença. Le roi fit éclater sa joie et courut aussitôt du côté de Goïto, où l'on se battait. Grâce aux efforts énergiques de la cavalerie et au feu bien dirigé de l'artillerie, nous eûmes un plein succès, et l'ennemi fut mis en pleine déroute. La cavalerie, lancée contre les fugitifs au moment décisif, en acheva la défaite.

En ce moment arriva au roi la nouvelle de la reddition de Peschiera; il l'annonça lui-même à ses troupes, qui la reçurent par d'immenses acclamations et aux cris de vive le roi! vive l'Italie!

La victoire remportée contre des troupes bien supérieures en nombre, nous cause d'autant plus de joie que nos pertes en morts et blessés sont très minimes.

La Concordia du 1er juin termine son supplément de la manière suivante :

« Italiens! répandez la nouvelle d'allégresse. La capi-

tales retentit de cris joyeux; l'étendard national est déployé à toutes les fenêtres. Le canon gronde en signe de joie, et les cloches sont toutes en branle. Un Te Deum solennel se chante dans la cathédrale. Le sénat, la chambre des députés s'y sont rendus avec le peuple. »

**Manifestation républicaine à Milan.**

Un supplément au *Pensiero Italiano* du 30 mai, contient une lettre adressée par Gaetano Pareto aux syndics de Gènes, et dont voici la traduction :

« Très illustres seigneurs, connaissant l'amour que mes concitoyens portent à la bonne cause italienne, et craignant que les nouvelles d'hier et de ce matin n'aient fait un mauvais effet, je me hâte de vous expédier une estafette, pour vous annoncer que l'affront est lavé, et qu'une immense démonstration populaire a vengé l'ordre un instant troublé.  
 « Milan, le 29 mai, à 9 heures du soir. »

*Correspondance particulière.* — Ce matin, 29 mai, les républicains ont essayé leurs forces. Ils ont violé les dispositions du gouvernement, assailli le palais et déclaré le gouvernement dissous. La garde nationale et le peuple intervinrent; plusieurs arrestations furent opérées, entre autres celles de Mazzini, Urbino, Romani, Cernuschi, Cataneo, etc.

Tout est rentré dans l'ordre. On le voit, le parti républicain ne peut l'emporter en Italie en ce moment. Patience et courage, le temps est un grand maître.

**Actes officiels.**

La liquidation du compte des ateliers nationaux pendant la gestion du citoyen Emile Thomas sera soumise à une commission spéciale.

Sont nommés membres de cette commission :  
 Les citoyens Roy, inspecteur général des finances;  
 L'Eveillé, ingénieur des ponts-et-chaussées;  
 Gonsollin, ancien sous-directeur du bureau central des ateliers nationaux.

— La commission du pouvoir exécutif, sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Arrête :

Amnistie pleine et entière est accordée : 1° pour toutes les condamnations prononcées en conformité des lois des 22 mars 1834 et 14 juillet 1837, à raison d'infractions commises au service de la garde nationale, antérieurement à la date du présent arrêté, tant par les conseils de discipline que par les tribunaux de police correctionnelle, dans toute l'étendue de la République, et qui n'auraient point encore reçu leur exécution; 2° pour toutes les infractions de même nature commises antérieurement à la date précitée, et qui seraient susceptibles de poursuites disciplinaires ou correctionnelles, en conformité des lois ci-dessus rappelées.

— La commission du pouvoir exécutif

Arrête :

Tous les arrêtés relatifs à la création de trois escadrons de garde nationale mobile à cheval, ainsi que les nominations insérées au *Moniteur* du 22 mai, sont et demeurent rapportées.

— La commission du pouvoir exécutif

Arrête :

Les assemblées de canton du département du Finistère, qui avaient été convoquées pour le 4 juin, se réuniront le 11 du même mois, à l'effet d'élire un représentant du peuple.

— La commission du pouvoir exécutif

Arrête :

Les cadres de dépôt des quatorze premiers régiments d'artillerie sont supprimés.

Il sera créé dans les mêmes régiments le nombre ci-après désigné de batteries à pied non montées, savoir :

toyens qui précédait nos drapeaux obliqua à droite; les rangs devinrent plus serrés: ce premier obstacle fut écarté sans collision; mais l'émotion devenant alors générale, et des citoyens qui stationnaient entre le pont de la Révolution et l'obélisque ayant enveloppé les premiers rangs du cortège, nous nous trouvâmes involontairement jetés sur le pont. Là un nouvel obstacle se présentait: une masse de garde nationale et de garde mobile, par sa seule force d'inertie, arrêta un moment notre marche... Les rangs devinrent plus pressés, et nous arrivâmes en désordre contre la grille de l'ancienne chambre des députés.

« J'avais forcément quitté le bras de Raspail à l'entrée du pont; j'étais également séparé d'Huber et de Kersausie. Je cherchais ces trois citoyens, quand le flot populaire envahit le troisième obstacle que nous présentait la garde nationale.

« Ce fut en quelque sorte au pas de course que les drapeaux, derrière lesquels je me trouvais, arrivèrent devant la porte de la nouvelle salle, qui s'était fermée devant nous.

« Le peuple protesta énergiquement contre ce qu'il appelait une insulte, et qui peut-être n'était qu'un malentendu.

« Nous avons conquis le droit de pétition, disaient les uns; laissez entrer les délégués, clamaient les autres; nos commis n'ont pas le droit de nous fermer la porte au nez, criait-on plus loin; on a bien reçu samedi la manifestation fabriquée par le lord-maire, ajoutait celui-là, en faisant allusion au citoyen Marrast et aux allures aristocratiques qu'il affecte, dit-on. Enfin l'impatience était à son comble; des enfants escaladèrent le mur de la cour; des hommes s'emparant d'une échelle et de quelques pièces de bois appartenant aux travaux qui s'exécutent au milieu de la place même où nous nous trouvions, un passage improvisé fut établi, et un très-grand nombre de citoyens pénétra dans la cour. Bientôt le général Courtais se montra sur le mur: il supplia le peuple de se retirer; il lui promit de recevoir les délégués si le cortège s'éloignait de la salle. Le général demandait l'impossible. Non-seulement la défiance, la crainte, étaient dans tous les esprits; mais encore il était matériellement impossible de faire reculer cette masse si compacte. Le général ne fut accueilli que par

des clameurs, et il dut descendre dans la cour, d'où il était parti, un peu plus vivement qu'il ne le voulait, je crois.

« La porte s'ouvrit: le flot populaire arriva jusqu'à l'entrée de la salle; quelques instants après, je me trouvais dans une tribune publique, à la droite du président de l'assemblée.

« Je voudrais résumer d'un seul mot cette période de ma narration: on dit qu'on a violé le sanctuaire de la représentation nationale; qu'on a eu l'intention de la violer! Eh bien! j'affirme sur l'honneur que les portedrapeaux et les clubistes que les suivaient n'ont, comme on le dit vulgairement, enfoncé qu'une porte ouverte, et il leur était aussi impossible de ne pas pénétrer dans la salle, qu'il est impossible à un clou piqué dans le bois de ne pas obéir sous les coups du marteau. Et qu'on n'oublie pas cette circonstance: des hommes du peuple avaient pénétré dans la cour, comme je l'ai dit, et l'avant-garde qui précédait le cortège, surtout depuis la place de la Révolution, était encore nombreuse et occupait la première place au moment de l'invasion.

« Bientôt la circulation, dans l'intérieur du palais, fut entièrement libre. Et vainement un vieux capitaine décoré, commandant la garde mobile, bien qu'il n'appartint pas à ce corps, voulait-il introduire des troupes dans la salle; vainement le général Courtais, au milieu d'un groupe très-animé, protestait-il contre l'atteinte portée à la dignité des représentants, exprimait-il la crainte de malheurs plus graves si quelques hommes armés ne faisaient la police de l'entrée de la salle... on ne voulut rien entendre! Les têtes se montaient, et je vis le moment où, pour avoir demandé au vieux capitaine un fusil pour défendre moi-même l'entrée de la salle, une douzaine de patriotes allaient me faire un mauvais parti.

« Nous sommes, chez nous, me criaient-ils: nous n'avons pas besoin de soldats pour maintenir l'ordre.

« Nonobstant les exhortations du général Courtais et du capitaine, la garde mobile dut rebrousser chemin en se dirigeant sur les jardins.

« Un effroyable tumulte amena beaucoup de monde dans l'assemblée, qui, à ce moment, présentait un aspect vraiment affligeant. La tribune et le bureau étaient complètement envahis par le peuple; les tribu-

nes publiques déversaient leur trop plein parmi les représentants; et de quelque dextérité dont fissent preuve les personnes qui abandonnaient si intrépidement les hautes régions, peu d'elles pourraient se flatter d'être arrivées à leur destination sans perdre l'équilibre. On ne pouvait pas rire de ce qu'on voyait; mais cette saturnale laissait bien loin derrière elle les excentricités des spectacles gratuits de la Restauration. Pour les hommes sérieux, ce qui se passait n'était qu'une indécente gaminerie; et ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de s'efforcer d'y mettre fin. Et c'est ce que fit, à l'exemple de Raspail. Mais nos communs efforts devenaient stériles: tandis que nous exhortions les citoyens à sortir par les escaliers latéraux qui se trouvent au fond de la salle, le monde arrivait incessamment du côté opposé. Des colloques s'établissaient, çà et là, entre les représentants et le peuple: les braves faisaient retentir la salle; Blanqui était à la tribune.

« Ah! monsieur, me dit avec amertume un représentant qui, je crois, n'avait qu'une main, et qui occupait la section qui suit immédiatement celle de la commission exécutive, votre triste manifestation fera singulièrement baisser le thermomètre de la République.

« Eh! monsieur, soyons assez bons républicains pour dire au dehors que tout ceci n'est qu'un accident imprévu, un malentendu que nous regrettons tous.

« Un accident imprévu, reprit un autre représentant; mais vous venez d'entendre des hommes qui criaient vive Blanqui!

« Vous avez entendu aussi, monsieur, que je les ai traités d'imbécilles en leur imposant silence.

« Je vous crois de bonne foi, mais vous agissez, sans vous en douter, sous l'influence de quelque meneur.

« Je ne le crois pas.

« Mais enfin, que demandez-vous?

« L'intervention immédiate.

« La guerre serait serait une chose désastreuse pour la France.

« La guerre civile serait plus désastreuse encore, et la misère peul l'enfanter.

« Mais les ouvriers sont secourus.

« Oui, et d'autres ouvriers qui portent des habits mettent leurs chemises au mont-de-piété.

« On ne peut pas faire la guerre pour améliorer le

1° dans chacun des dix premiers régiments, une batterie, qui prendra le n° 16; 2° dans chacun des 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, deux batteries, qui prendront les n° 15 et 16.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.  
Paris, 2 juin.

Les journaux de Bordeaux contiennent des détails assez curieux sur l'affaire de M. Emile Thomas. Il paraît qu'à son arrivée en cette ville, l'ex-directeur des ateliers nationaux a été arrêté, en vertu d'un ordre transmis par dépêche télégraphique, puis remis en liberté par une seconde dépêche. Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. le ministre des travaux publics, il se plaint de l'ingratitude dont il est victime et refuse la mission qui lui a été confiée, jusqu'à ce qu'il ait obtenu une ample réparation de l'injure faite à son patriotisme. Cette affaire de M. E. Thomas devient, il faut l'avouer, de plus en plus énigmatique.

On s'occupe de diriger vers les grands centres de travaux les ouvriers sans emploi; et pour éviter l'encombrement de ceux qui ne peuvent trouver d'ouvrage à Paris, une circulaire du ministre de l'intérieur enjoint aux autorités départementales de ne plus délivrer provisoirement de passeports aux ouvriers qui veulent se rendre dans la capitale.

— Les banquets à cinq sous par tête prennent consistance. C'est dans un but de fraternisation que tous les travailleurs y sont convoqués. Le prix est fort modique et l'on n'a pas à craindre les excès qu'amène à sa suite l'intempérance; mais ce genre de démonstration peut avoir ses inconvénients, ne fût-ce que la perte d'un temps qu'il vaudrait mieux employer plus utilement. Les banquets à vingt-cinq centimes ne sont pas autre chose qu'une variété de toutes ces manifestations dont nous sommes si fatigués depuis trois mois.

M. le ministre de Danemark vient d'adresser la lettre suivante à M. le ministre des affaires étrangères :

Paris, 1<sup>er</sup> juin.

« Monsieur le ministre,

« J'ai été aussi surpris qu'indigné, en lisant dans le *Moniteur* d'aujourd'hui le discours que M. Xavier Durieu a tenu hier, dans l'assemblée nationale, sur les derniers événements de Naples, d'y trouver un passage qui indique comme auteurs des machinations qui ont amené la catastrophe, les représentants de plusieurs cours étrangères, entre autres de celle de Danemark.

« De telles machinations sont trop en opposition avec la politique libérale, franche et loyale du roi de Danemark, mon auguste souverain, pour que jamais aucun de ses représentants en pays étranger osât s'y livrer. Elles sont également contraires aux vues politiques et au caractère honorable du représentant tant actuel de Danemark à Naples, qui, d'ailleurs, je crois en être sûr, ne se trouvait pas dans cette ville le 13 mai, mais bien à Florence, où il a résidé quelque temps, car il est également accrédité près la cour de Toscane.

« Je proteste, en conséquence, avec toute l'énergie que le cas exige, contre l'insinuation de M. Xavier Durieu, mais, n'ayant aucun moyen de faire parvenir cette protestation au sein de l'assemblée nationale, où l'accusation a été publiquement prononcée, je prends la liberté de m'adresser à vous, pour vous prier de la porter à la connaissance de l'assemblée de la manière que vous jugerez la plus convenable. Je vous en aurai une vive reconnaissance.

« Veuillez, etc.

« Comte de MORNAY. »

— Un courrier extraordinaire est arrivé de Rome cette nuit. On assure qu'il apporte des nouvelles graves, et que le pape a fait passer aux représentants des différentes puissances une note dans laquelle il annonce son intention formelle d'abandonner le pouvoir temporel pour ne conserver que son pouvoir spirituel.

— On annonce que le gouvernement de la République va reprendre la question d'amélioration du système pénitentiaire.

sort de quelques hommes.

« — Vous avez raison; mais on doit faire la guerre pour les principes. C'est la guerre des peuples contre les rois que nous demandons : notre République tombera tôt ou tard sous la coalition, si nous laissons les despotes reprendre haleine.

« — Vous en parlez à votre aise, me dit mon premier interlocuteur; il faut des armes, de l'argent pour faire la guerre!

« — Et nous n'avons ni armes ni argent?

« — Non.

« — Comment avons-nous fait en 95?

« — Ah! vous voulez traiter vos amis comme nous traitions nos ennemis? Vous voulez leur faire payer les frais de la guerre!

« — Eh! monsieur, ce n'est pas une guerre de conquêtes que nous voulons! La démocratie allemande n'aura pas peur de nous; elle s'associera à notre propagande pour relever la Pologne. C'est la République européenne que nous voulons. C'est à la solidarité des peuples que nous devons tendre. Que vingt mille Français franchissent la frontière, et le règne des tyrans....

« Le tumulte redoublé : deux citoyens en noir avaient l'air de défendre le citoyen Lamartine, qui écrivait tranquillement, et que les hommes du peuple apostrophaient ainsi :

« — Il donne des ordres, le sournois; est-ce qu'il croit qu'il va nous faire fusiller comme ça?

« — Allons donc, citoyens, leur dis-je, nous sommes ici quatre contre un; vous voyez bien que vos craintes sont ridicules. Et d'abord, vous avez tort! Pourquoi gardez-vous votre casquette quand tout le monde est découvert? et pourquoi menacez-vous du poing un homme qui ne vous dit rien?

« — Au fait, c'est vrai, me répondit-il.

« Et le petit groupe qu'on a dit si féroce s'éloigna, et le citoyen Lamartine, un instant après, sortit seul et très-tranquillement.

« J'invitai alors le citoyen Flocon, qui se trouvait parmi nous, à faire finir cette triste scène en montant à la tribune. — Je n'ai jamais menti au peuple, me dit-

ASSEMBLÉE NATIONALE.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 2 juin.

Présidence du citoyen SÉNARD.

A une heure la séance est ouverte.

Le citoyen Falloux, rapporteur de la commission des travaux, relève une erreur de rédaction qui se serait glissée dans le projet de crédit sur les ateliers nationaux. L'erreur sera rectifiée.

Le citoyen président donne une communication d'une lettre du citoyen Barbès qui écrit de Vincennes pour annoncer que les paroles attribuées au citoyen Louis Blanc, ont été prononcées non par ce dernier, mais par lui dans la journée du 13 mai; il renvoie au *Moniteur* qui fait foi de ce qu'il avance. (Renvoi à la commission.)

Le citoyen Bertholon fait un rapport sur un projet de décret relatif à l'Algérie. Le rapport conclut :

1° A ce que le territoire de l'Algérie soit déclaré partie intégrante de la République française;

2° Au renvoi du projet de décret au comité de constitution.

Le citoyen Léon Faucher dépose une pétition du citoyen Chambellan sur l'organisation du travail.

D'autres représentants déposent également sur le bureau des adresses à l'assemblée et des pétitions.

Le citoyen Loiset donne lecture d'une proposition ayant pour objet de prévenir les accidents qui arrivent dans les ateliers et usines à vapeur, et de secourir les ouvriers blessés.

La proposition est appuyée.

Le citoyen ministre du commerce dépose un projet de résolution additionnel au décret rendu sur les prud'hommes, et ayant pour objet de mettre en harmonie les dispositions générales de ce décret avec quelques nécessités dans plusieurs grandes villes manufacturières.

Un représentant pense que cette résolution additionnelle, au lieu d'être l'objet d'un règlement d'administration publique, comme le propose le ministre, aurait dû se produire par un projet de décret. Le projet de résolution est véritablement une nouvelle organisation dévolue aux grandes villes manufacturières.

L'assemblée nationale décide que le projet de résolution sera renvoyé à la commission.

Le citoyen Jules Favre a la parole au nom de la commission chargée d'examiner le projet de résolution de poursuites contre le citoyen Louis Blanc. (Profond silence.)

Citoyens représentants, dit-il, je viens vous rendre compte de la délibération de votre commission. L'exemption de toutes poursuites contre les représentants n'est écrite dans aucune loi. Cette doctrine vous dit assez que votre commission s'est préoccupée d'un principe sacré. Ainsi, elle vous apporte le résultat d'une conviction profonde. Elle a su se mettre à l'abri de tout entraînement politique. Elle a reconnu que les magistrats qui vous ont demandé la poursuite n'étaient l'instrument ni de la vengeance ni de la haine. Ils sont restés dans la ligne de leurs devoirs.

La commission, à la majorité de 13 voix contre 3, est d'avis qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation de poursuites. Elle n'entre point dans les motifs de sa résolution. Ces motifs, s'ils étaient exposés en séance publique, soulèveraient une discussion trop vive, peut-être indigne de l'assemblée. Il doit lui suffire de songer que sa résolution ne préjuge rien.

Dans l'intérêt de la représentation nationale comme dans l'intérêt du citoyen Louis Blanc, la commission, après les communications qui lui ont été faites, a cru devoir prendre la résolution suivante :

« L'assemblée autorise les poursuites requises par le citoyen procureur-général contre le citoyen Louis Blanc, représentant du peuple. »

Le citoyen Larabit demande que le rapport soit imprimé et la discussion renvoyée à demain.

Le citoyen Jules Favre : Il n'y a point d'opposition de la part de la commission.

Voix nombreuses : A lundi. — Non! non! à demain! — A mardi!

Le citoyen Mornay : Nous devons laisser à notre collègue le citoyen Louis Blanc, le droit de désigner le jour qui lui conviendra le mieux.

Le citoyen Louis Blanc, représentant du peuple : J'ai dû protester, comme représentant, contre un système qui me paraît désastreux; comme homme, je crois devoir m'abstenir. (Mouvement.)

il; je ne veux pas promettre ce que je ne puis tenir. Quand Blanqui aura fini, je verrai si je puis répondre.

« Je m'adressai alors au citoyen Ledru-Rollin, qui, se méprenant sur le sens de mes paroles, s'écria avec emportement : Eh! monsieur, je n'ai point peur! — Ce citoyen monta à la tribune; il fut fort applaudi, mais il ne conclut pas. Découragé, harcelé, je quittai la salle au moment où Huber cherchait à se faire entendre. Cinq minutes plus tard, les cris : « A l'Hôtel-de-Ville! à l'Hôtel-de-Ville! » me firent sortir du café où je me trouvais avec quelques amis. Nous nous rendimes chez Sobrier pour avoir le mot de l'énigme : il était absent. Les gardes nationaux m'empêchèrent d'entrer à l'Hôtel-de-Ville, où je m'étais rendu tout seul, et c'est à cette circonstance que j'ai dû sans doute de n'être pas arrêté, bien que tous les journaux aient annoncé qu'un mandat d'amener avait été lancé contre moi.

« Enfin, je me suis présenté chez le citoyen préfet de police. J'ai vu le citoyen procureur de la République, le citoyen Bertrand, juge d'instruction, le citoyen Basset, commissaire de police, et le citoyen Elouin, chef de la police municipale, et pas un de ces magistrats n'a pu m'expliquer, n'a pu me dire pourquoi les journaux annonçaient qu'un mandat d'amener menaçait ma liberté. Qui sait? Il y a peut-être la police des *ou dit*.

« Cette narration est faite sans circonlocutions, sans ambages. Tout ce que j'ai avancé est vrai; j'offre des témoignages irrécusables aux personnes qui douteraient de mes affirmations.

« J'ai mis au néant beaucoup de mensonges; je rétablis des faits étrangement défigurés. Je remplis le devoir d'un bon républicain de la veille.

« DANDURAN,

Président du club de la Propagande républicaine, vice-président du Comité centralisateur, rue Notre-Dame-de-Lorette, 56. »

(Extrait du *Monde Républicain*.)

Le citoyen Degeorge demande qu'on fixe le jour le plus éloigné Un représentant émet l'avis qu'aucun délai n'est utile. L'assemblée a nommé une commission. La discussion peut commencer dès demain. L'assemblée décide que la discussion aura lieu demain.

Une interruption succède à ce vote. On remarque que le citoyen Louis Blanc sort de la salle, accompagné de quatre ou cinq représentants de ses amis.

Le citoyen président : L'ordre du jour appelle les développements de la proposition du citoyen Pleignard, relative au mode d'examen et de discussion du projet de constitution.

Cette proposition consiste à faire renvoyer le projet de constitution arrêté par la commission, d'abord aux bureaux. Ceux-ci, après examen, nommeront des délégués, qui apporteront à la commission les observations et modifications présentées par les bureaux. La commission délibérera de nouveau, arrêtera définitivement son projet, et alors commencera la discussion générale en séance publique.

L'auteur pense que ce mode serait le plus convenable pour que toutes les opinions puissent se produire, être discutées, et pour que chacun puisse voter en connaissance de cause.

Le citoyen Kerdrel combat la proposition.

Le citoyen Rabaud Larivière l'appuie.

La proposition établit un travail préparatoire qui est favorable à l'élaboration de l'œuvre importante de la constitution.

L'assemblée passe à la discussion de la proposition.

Un représentant demande que le projet, au lieu d'être renvoyé d'abord aux bureaux, soit renvoyé aux comités.

Le citoyen Kerdrel combat ce renvoi.

Diverses opinions sont produites dans un sens et dans l'autre.

L'assemblée se prononce pour les bureaux.

Le projet est converti en décret.

La séance continue.

CHRONIQUE LOCALE.

Au citoyen rédacteur en chef du Peuple Souverain.

Lyon, le 2 juin 1848.

Citoyen,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre que je viens de recevoir par la poste, et de vous faire connaître qu'hier soir, vers 10 heures, dans le quartier Perrache, un officier de mon bataillon a été lâchement attaqué par derrière, par un individu qui a pris la fuite, après avoir déchargé à bout portant un coup de pistolet sur la tête de cet officier, qui heureusement n'a pas été blessé. Pour cette fois, il en sera quitte pour faire tailler ses cheveux brûlés et acheter un schako.

L'assassin en fuyant a jeté le pistolet (qu'il avait volé la veille); l'officier l'a ramassé.

Une pareille lettre, un pareil acte me dispense de tout commentaire.

Recevez, citoyen rédacteur, l'assurance de ma considération.

Le chef du 1<sup>er</sup> bataillon du 49<sup>e</sup>,

PEYRE.

P. S. C'est la cinquième fois qu'on tire sur mes officiers depuis un mois.

Citoyen commandant,

Nous ne voulons plus à Lyon le sous-lieutenant des grenadiers Riestel; qu'il s'en aille avec votre canaille de colonel, sans quoi il n'échappera pas aux *Vautours* ni aux *Voraces*. Nous lui apprendrons de maltraiter les braves républicains, nos chers camarades.

Salut et fraternité.

Un *Vautour*.

Vive la République!

Pour copie conforme :

Le chef au 1<sup>er</sup> bataillon du 49<sup>e</sup> de ligne,

PEYRE.

*Note de la rédaction.* — Nous sommes convaincus que cette lettre n'a été écrite ni par un *Vorace* ni par un *Vautour*; mais quel qu'en soit l'auteur, nous lui déclarons hautement que c'est un brigand, un lâche et vil assassin. La police et les bons citoyens doivent redoubler de surveillance, et si l'on parvient à saisir un de ces terroristes, bien des mystères s'expliqueront peut-être. On sait que Henri V a diné de l'autre côté de l'eau il y a quelques jours. Tous ces faits rapprochés coïncident, et nous prouvent qu'un parti travaille dans l'ombre, et veut faire peser les soupçons sur les républicains les plus dévoués.

— Malgré certaines gens qui semblent devoir jeter une alarme continuelle et rejeter sur la République les conséquences de la crise que nous avons traversée, nous recevons de plusieurs personnes l'assurance que les ateliers fonctionnent avec activité à Saint-Etienne. Les diverses branches d'industrie reçoivent une heureuse impulsion, dont le contre-coup se fera sentir à Lyon, sans doute.

— L'organisation des chantiers nationaux va recevoir d'importantes modifications. Nous adoptons pleinement les bases posées par l'assemblée nationale. Toutefois, il est bon de reconnaître que les chantiers de notre département sont bien différents de ceux de la capitale, et fonctionnent avec plus d'ensemble et plus de fruit. La commission d'inspection nommée par le citoyen Martin Bernard, a fait preuve jusqu'à ce jour d'un dévouement sans bornes aux intérêts des classes laborieuses; sentant elle-même l'insuffisance des moyens, elle avait préparé un projet de règlement qui devient inutile maintenant, mais qui donne toutefois la mesure de sa sagesse et de sa sollicitude pour la classe des travailleurs.

— On se plaint dans une grande partie de la population du sixième canton de la négligence apportée à l'armement définitif de la garde nationale. Croirait-on qu'après trois mois d'existence, il y a encore des compagnies, surtout dans la quatrième légion, dont la moitié des hommes sont sans fusil? Et pourtant on établit les conseils de famille qui auront à sévir contre ceux qui manqueront à l'exercice. Ceci est d'autant plus regrettable que les armes sont toutes dirigées sur les communes rurales, et qu'il semble qu'on préfère armer la cam-

pagne plutôt que la ville. — Nous savons pourquoi ! Ce sont les curés doyens sans doute qui seront élus chefs de bataillon de la milice rurale; dès lors on peut l'armer en toute sûreté !

— Une demande a été adressée par le club de la Charité au citoyen ministre des travaux publics, afin d'obtenir la création d'un atelier pour la fabrication de la monnaie de billon. La construction de cet atelier occuperait beaucoup de bras de plusieurs professions.

— La grève des ouvriers cordonniers paraît devoir cesser bientôt, un grand nombre de maîtres ayant accédé à leurs justes réclamations.

Au citoyen rédacteur en chef du Peuple Souverain, Citoyen,

Je vous prie d'insérer la présente dans votre prochain numéro.

On a créé des chantiers nationaux pour occuper des bras inactifs; on l'a fait dans l'intérêt de l'humanité et pour assurer la subsistance des hommes sans travail; notre administration, dans plusieurs de ses adresses au peuple, s'est engagée, et cela sur l'honneur, à donner de l'ouvrage à tous ceux qui en manqueraient. Eh bien ! pour arriver à un but si louable, comment l'administration est-elle servie; de quelle manière ses agents remplissent-ils ce mandat d'humanité ? Il est bon qu'on le sache, et c'est moi qui me charge de le dénoncer à l'opinion publique. Je ne crois pas que sous aucun gouvernement d'absolutisme, il ait existé une bureaucratie plus insolente et plus orgueilleuse que celle du citoyen Lehaitre, directeur des chantiers nationaux à Lyon; sur qui jetterons-nous le blâme, du maître ou de l'employé ?

Un vieux proverbe dit : *Tel le maître, tel le valet*; je ne dirai pas tel est le maître, puisqu'il ne se montre jamais, et qu'il est moins abordable qu'un pacha, mais je recommanderai au citoyen Lehaitre d'enseigner la politesse à ses domestiques de plume. Si les honnêtes gens en sont réduits, pour gagner de modestes salaires, à ramper devant les plats valets d'une espèce d'aristocratie, ils préféreront mille fois mourir de faim que de se soumettre à cette humiliante extrémité : ce que j'avance m'a été personnel; mais s'il le fallait, j'aurais dix mille signatures à l'appui de la mienne, tant l'indignation est générale.

Agé de près de 60 ans, dépourvu de toute ressource, artiste malheureux, sans espoir de voir les travaux d'art reprendre sitôt leur activité, je me suis décidé, non sans répugnance, à demander au citoyen Lehaitre, en me faisant appuyer par des citoyens recommandables, un emploi de chef de section dans un chantier; je croyais aux principes de fraternité proclamés si pompeusement lors de l'inauguration de notre République; six fois je suis revenu à la charge, et six fois j'ai été repoussé. Je ne dirai pas seulement d'une manière ignominieuse, mais encore avec une barbarie digne des habitants de l'Ukraine. Voilà ce qu'est le bureau du citoyen préposé à la direction de nos chantiers nationaux : un repaire de Cosaques, et je le signale hautement à la grande gloire de notre fraternité.

GUINAND, restaurateur de tableaux, rue Blancherie, 4.

Algérie.

On lit dans le *Moniteur Algérien* :

« La soumission des Flittias s'est accomplie non moins promptement et moins paisiblement que nous n'avions cru pouvoir le prédire dans notre numéro du 20 mai. Arrivé le 16 mai à Melaah-Mta-Cheurfa, M. le général Péliissier trouva les insurgés dans des dispositions beaucoup moins conciliantes qu'on n'avait dû le penser d'après leurs premières ouvertures. — Il fallut recourir à la force.

« Le 17 mai au matin, le général fit battre dans tous les sens, par six petites colonnes formées de ses propres troupes et de celles de M. le colonel Maissiat, tout ce terrain réputé inextricable qui borde les deux rives de l'Oued-Menasta, au-dessus du point où il change son nom contre celui de Djeddouia; la cavalerie et les goums arabes surveillèrent tous les débouchés et saisirent tout ce qui tenta de fuir; ces fanatiques montagnards ne tardèrent point à s'apercevoir que les précipices et les bois sur lesquels ils avaient trop compté jusqu'ici, ne les sauveraient point.

« Après une affaire très-vive dans laquelle ils n'eurent pas moins de 80 à 90 hommes hors de combat, plus de 50 des leurs et une grande quantité de troupeaux étant tombés entre les mains du général, ils renoncèrent à une plus longue résistance.

« Au bout d'une trêve de 48 heures accordée pour leur donner les moyens de s'entendre, toutes les conditions imposées étaient accomplies.

« Ce dernier acte de vigueur a rétabli complètement l'ordre et la paix dans toute la subdivision de Mostaganem. M. le général Péliissier a renvoyé les troupes dans leurs garnisons et est entré de sa personne à Oran, le 27 mai.

« M. le colonel Maissiat, avec les troupes de la subdivision de Mascara, continue une simple tournée de police vers Tiaret, et ne tardera point à rentrer dans le chef-lieu de son commandement.

« La province d'Oran est aujourd'hui entièrement soumise et calme.

« M. le général Marey, qui seul tenait la campagne dans la province d'Alger, vient de rentrer à Medeah, après avoir eu complète satisfaction des Ouled-Nayt et des autres tribus du Sud, jusqu'à El-Lagouat.

« M. le colonel Canrobert, commandant la subdivision de Batna, continue dans le Djebel-Aurès une expédition qui n'a rencontré qu'une faible résistance et dont le résultat certain sera d'asseoir sérieusement notre autorité dans la contrée montagneuse et difficile qui s'étend à l'ouest de la route de Batna à Biskara. Tout sera terminé dans les premiers jours de juin.

« L'émotion excitée dans la subdivision de Bone par l'odieuse complot que nous avons fait connaître a été heureusement calmée par les nouvelles exactes promptement répandues dans le pays. Nos populations européennes ne recommenceront pas, il faut l'espérer, une si périlleuse expérience.

« En résumé, notre situation vis-à-vis des Arabes est aussi bonne qu'on puisse la désirer dans les circonstances présentes. »

On lit dans l'*Akhbar* du 28 : « Un accident terrible a failli enlever à la France un de ses plus dignes fils, à l'Afrique et à l'armée un de ses plus vaillants soldats. Le général Marey a été frappé à la poitrine et à l'épaule de deux coups de pied de cheval, au retour de son expédition dans le sud; un instant sa vie a été en danger; aujourd'hui l'honorable général est rétabli. Ainsi a failli périr victime d'un accident obscur, ce soldat qui, venu en Afrique il y a dix-huit ans, y a acquis tous ses grades militaires, ce chef qui, par un heureux assemblage, réunit les qualités civiles et celles de l'homme d'épée. »

ÉTRANGER. Espagne.

La *Sentinelle des Pyrénées* donne sur l'Espagne les nouvelles suivantes :

« La première entrevue de M. Lesseps, notre ministre plénipotentiaire, avec le président du conseil des ministres et le ministre des affaires étrangères, nous confirme dans l'opinion que nous avons émise sur ce choix. Les conservateurs ne cessent de s'extasier sur la manière satisfaisante dont s'est passé cet entretien : ils en ont été surpris, disent-ils, d'une manière aussi imprévue qu'agréable. Ils ajoutent que M. Lesseps était porteur, en outre, d'une lettre particulière du citoyen Lamartine au général Narvaez, lettre où se trouvent consignées les plus saines doctrines d'ordre.

« Est-ce que le citoyen Lamartine ou son remplaçant le citoyen Bastide aurait confiance en Narvaez, comme il l'a en la parole du roi de Prusse ? Cette confiance ne saurait être plus mal fondée : parole de Narvaez, parole de roi, c'est tout un pour nous et signifie hypocrisie et mensonge. »

— Les arrestations ne se ralentissent pas à Madrid par suite des événements du 26 mars et du 7 mai, et les emprisonnements opérés les nuits dernières ont été assez nombreux.

— Les insurgés de Séville qui se sont réfugiés en Portugal étaient au nombre de 5 à 6,000 hommes d'infanterie et de 260 lanciers; ils avaient en outre deux pièces d'artillerie. Ils ont été aussitôt désarmés et les officiers et sous-officiers ont été immédiatement dirigés sur Lisbonne, où seront envoyés également les soldats à un ou deux jours d'intervalle. Aussitôt qu'ils seront arrivés dans cette ville, ils seront mis à bord d'un bâtiment de guerre portugais qui se trouve dans le Tage et conduits aux îles Açores, dans l'océan Atlantique. Ils seront dispersés dans ces îles pour rendre toute tentative de fuite plus difficile.

— La déportation ! voilà bien l'hospitalité des rois.

— Le *Mayorazgo de Pego*, si souvent battu et complètement défait, au dire du gouvernement, n'en continue pas moins à faire la campagne.

— Un bâtiment espagnol a abordé ces jours derniers non loin de Setubal avec 64 officiers ou soldats catalans. Le chef de cette troupe, nommé Salvador Sendros et qui s'intitule commandant des forces carlistes de la Basse-Catalogne, avait été fait prisonnier à deux heures de la ville de Fraga par le capitaine-général d'Aragon le 24 novembre dernier, et avait été dirigé avec ses compagnons sur Valence, où on les embarqua à bord d'un bâtiment marchand, l'*Antonio*, pour l'île de Cuba.

Le 10 ou le 11 de ce mois, le bâtiment se trouvant à la hauteur du cap Trafalgar, les carlistes se sont soulevés et ont obligé le capitaine du bâtiment à les conduire sur les côtes de Portugal, sans lui faire aucun mal. Ils attendent maintenant ce qu'ordonnera d'eux le gouvernement de Lisbonne.

— La grâce des sous-officiers condamnés n'a été accordée que pour calmer l'effervescence des troupes de la garnison, qui inspiraient la plus grande crainte au gouvernement, et malgré cela, on a redouté un mouvement hier dans la nuit, de telle sorte qu'on a fait occuper les places Mayor, de la Cabacta, del Congreso et de Santo-Domingo, avec de forts détachements des corps de la garde civile, contre laquelle se manifeste maintenant une grande antipathie de la part des soldats, ce qui produira de fâcheuses conséquences lorsqu'on s'y attendra le moins.

— Le ministre des affaires étrangères a fait publier la note suivante dans la *Gazette* :

« Les relations diplomatiques de l'Espagne avec la Prusse ayant été rétablies, et le comte de Raczinski ayant été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de cette puissance à Madrid, le lieutenant-général Ant. Ramon Zarco del Valle a eu l'honneur de présenter au roi de Prusse, le 4, les lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine Isabelle II, à Berlin. M. Zarco del Valle a adressé au roi de Prusse quelques mots, se félicitant d'être auprès de S. M. le fidèle interprète des sentiments de sincère amitié qui animent la reine, et de son vif désir de contribuer à maintenir et resserrer les liens de la bonne harmonie entre les deux pays. Le roi a répondu avec affabilité et dans les termes les plus flatteurs. Le comte de Raczinski, actuellement ministre de Prusse en Portugal, doit partir de Lisbonne pour Cadix, le 21, afin d'arriver en Espagne le plus tôt possible. »

— Le fils de don Carlos, Ferdinand de Bourbon, général de brigade au service du roi de Sardaigne et attaché à l'armée sarde d'Italie, vient de donner sa démission, par suite du rétablissement des relations amicales entre les cours de Turin et de Madrid. Le prince se rend à Londres et demeurera avec son frère le comte de Montemolin.

Allemagne.

*Brême*, 27 mai. — On écrit de Hanovre que l'ordre a été donné par le gouvernement danois de lever l'embargo mis sur les vaisseaux allemands et de rendre ceux qui ont été capturés ainsi que de suspendre les hostilités sur mer, afin d'éviter que le général Wrangel n'exige la contribution de guerre dont il a frappé le Jutland. Toutefois, les lettres que nous avons reçues au-

jourd'hui de Hambourg et des diverses parties du Schleswig-Holstein, ne contiennent rien qui puisse confirmer la véracité de cette nouvelle.

(*Gazette des Postes*.)

*Hambourg*, 27 mai. — La *Gazette officielle* annonce un emprunt de 800,000 rixdallers pour couvrir les frais de la guerre.

*Francfort*, 29 mai. — M. Emmanuel Arago, ministre de France à la cour de Prusse, est arrivé ici.

*Trieste*, 24 mai. — Il n'y a pas encore eu d'attaque de la part de la flotte réunie. Le commandant des vaisseaux de guerre sardes avait même déclaré qu'il n'avait paru dans les parages de Trieste que pour protéger le commerce sarde contre la marine de guerre autrichienne.

Cependant des barques ennemies avaient tenté un débarquement à St-Bartholo, village habité par des pêcheurs. Les armements continuent. Les consuls d'Allemagne et d'Amérique ont protesté contre une attaque de Trieste, attendu que c'est une ville allemande. Il n'y a point de nouvelles de l'Istrie; on espère qu'elle sera restée fidèle.

NOUVELLES DIVERSES.

— Lord Holland, arrivé depuis peu de jours à Paris, a dîné hier chez le citoyen Lamartine. On sait que lord Holland est le neveu du célèbre Fox.

— Un projet de loi va être présenté à l'assemblée nationale pour constituer des rentes viagères aux membres de la Convention nationale qui sont dans l'indigence.

— On dit que l'amiral Dupetit-Thouars va être chargé d'une mission dans le Levant.

— Le total des sommes reçues par la commission des dons et offrandes à la patrie s'élevait, le 17 mai, à 366,994 fr. 21 cent. en numéraire.

— Avant-hier, à 11 heures, a eu lieu à Rueil le service religieux annuel et commémoratif en l'honneur de l'impératrice Joséphine. La petite église de Rueil pouvait à peine contenir tous les anciens serviteurs ou amis de la campagne excellente et dévouée de Napoléon, réunis aux habitants du village et à toutes les personnes restées fidèles aux glorieux souvenirs.

Les vieux soldats de l'Empire qui s'étaient trouvés là, comme à la fête du 31 mai, comme à toutes nos solennités patriotiques, se sont séparés en se donnant rendez-vous à l'année prochaine. Puissent-ils tous répondre à l'appel !

— Plusieurs garçons épiciers s'étaient monté la tête contre leurs patrons qui, ne voulant pas observer les commandements de l'Eglise, tenaient boutique ouverte dimanche et les privaient ainsi de consacrer ce jour férié au repos et à leurs plaisirs.

Leur mécontentement finit par dégénérer en manifestations violentes; dimanche dernier, déjà ils s'étaient rassemblés pour se rendre chez les patrons les plus récalcitrants où ils causèrent du désordre; mais hier leur conduite a eu un caractère plus grave: ils se portèrent devant la boutique du *Seur Rayat*, rue Saint-Louis au Marais, qui avait déclaré fermement qu'il ne ferait aucune concession, et ils ont brisé les vitres de la devanture en lançant des pierres.

La garde est intervenue et a arrêté deux ou trois des plus mutins.

ANNONCES.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ.

FACTEURS LYONNAIS

Bureaux à Lyon, rue d'Algérie, 2, à l'entresol.

Au moment où les affaires prennent une nouvelle vie, une nouvelle activité, l'administration des **Facteurs Lyonnais** est appelée, par ses puissants moyens de publicité, à rendre d'immenses services à une foule d'industries oubliées ou ignorées du public.

La publicité est le plus puissant levier de l'époque; il est aujourd'hui bien avéré que toute industrie qui n'a pas recours aux millions de voix de la publicité, ou périit ou languit, tandis que celles qui s'appuient sur cette puissance, deviennent bientôt florissantes. — C'est l'argent le mieux placé.

L'administration des **Facteurs Lyonnais** se charge: De la rédaction, de l'impression et de la distribution à domicile des avis, circulaires, mémoires, lettres de faire-part, billets de garde, cartes de visite et de toutes espèces d'imprimés, etc., etc. ;

De l'affichage, de la rédaction et de l'impression des affiches ;

Du transport des feuilles périodiques ;

De la rédaction des annonces et réclamations ;

De l'insertion et de l'abonnement à tous les journaux français et étrangers ;

Enfin, l'administration met à la disposition du public son zèle et son activité pour donner à toutes les industries la plus large publicité.

DAGUERREOTYPE ARTISTIQUE

M. ADRIEN BERTRAND, ci-devant aux Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39, au premier étage,

à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

PROCÉDÉ PERFECTIONNÉ SPÉCIAL, SANS MIROITE.

Epreuves de choix et signées.

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Le Directeur-Gérant, FAURES.

LYON.—IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND, aux halles de la Grenette.